

Modalité technique de mise en paiement des parts « PACTE »

Chaque part ou « brique » du PACTE est rémunérée 1 250€ brut.

Vous veillerez à attribuer les parts PACTE aux enseignants volontaires ayant signé leurs lettres de mission à travers le module STSweb, sous l'onglet « indemnités » sous rubrique « dispositif pacte ».

L'attribution des parts fonctionnelles est effectuée en saisissant le(s) code(s) motif(s) associés aux missions pour lesquelles l'agent s'est engagé dans sa lettre de mission.

- La liste des codes motifs est présentée ci-après.
- La lettre de mission peut être générée et imprimée depuis STSweb. Un modèle est présenté en annexe 7.

ATTENTION : précision entre PACTE et parts PACTE au sein de STSweb

Techniquement, au sein du modèle STSweb, vous ne pouvez attribuer qu'un seul PACTE par enseignant. Puis, vous pouvez renseigner autant de mission que de parts à indemniser.

Autrement dit, pour un enseignant devant bénéficier de 3 parts PACTE, vous n'ouvrez qu'une seule ligne PACTE puis, sur celle-ci, vous renseignez les trois missions ouvrant droit aux 3 parts PACTE.

TRES IMPORTANT

Pour le démarrage du dispositif, le premier versement des parts fonctionnelles devra intervenir sur paye de novembre 2023 ce qui se traduit par **une saisie STS avant le 20 octobre 2023.**

Pour un versement intégral des 1 250€ bruts annuels, la date d'effet de l'indemnité doit être impérativement le **01/09/2023**

L'adhésion au PACTE se fait majoritairement en début d'année scolaire. Toutefois, il est tout à fait possible qu'un enseignant perçoive en cours d'année des parts PACTE (initiales ou complémentaires). Dans ce cas de figure spécifique :

- la date d'effet de l'indemnité doit également être au 01/09/2023 pour un versement intégral. L'enseignant recevra alors des rappels couvrant la période d'octobre jusqu'au mois du premier versement.

Concernant les collèges disposant d'une SEGPA, les chefs d'établissements souhaitant verser des parts PACTE à des enseignants de la SEGPA doivent au préalable prendre l'attache de leur gestionnaire DOS pour pouvoir mener ces opérations. En effet, les parts PACTE sont attachées à « l'UAI mère » collège et n'apparaissent pas pour « l'UAI fille » SEGPA. Une opération DOS est nécessaire au cas par cas.

Le versement des indemnités PACTE se fait en **neuf fractions, entre octobre et juin**, et couvrent l'ensemble de l'année scolaire.

Le mois de JUIN est le dernier mois de versement des parts PACTE. Aussi, aucune nouvelle saisie ou modification de saisie des parts PACTE n'est possible après le 30 juin. Toute saisie ultérieure ne se retraduit pas dans les indemnités des enseignants et CPE.

Code motif	Libellé court du motif	Libellé long	Population
81	Sout.math/fr 6è 18h	Soutien/approfondissement en math et français en 6ème (18h)	1D
82	RCD 18h	Remplacement de courte durée (18h)	2D
83	Devoirs faits 24h	Intervention dans le dispositif 'devoirs faits' (24h)	1D / 2D
84	Stages réussite 24h	Intervention 'stages de réussite' et 'école ouverte' (24h)	1D / 2D
85	Savoirs fondam. 24h	Soutien aux élèves en difficulté savoirs fondamentaux (24h)	1D
86	Besoins particuliers	Appui à la prise en charge d'élèves à besoins particuliers	1D / 2D
87	Projets pédagog.innov.	Coordination mise en oeuvre projets péda. innovants (dt CNR)	1D / 2D
88	Coord.découv.métiers	Coordination du dispositif de la découverte des métiers	2D
89	Inter.déc.métier 24h	Intervention découverte des métiers (24h)	2D
90	Ens. d'options 24h	Enseignement d'options (24h)	2D
91	Difficulté scol. 24h	Intervention petits groupes d'élèves selon difficultés (24h)	2D
92	Tutorat gr. d'élèves	Tutorat d'un groupe d'élèves en tant que professeur référent	2D
93	Décrochage	Détection et prise en charge des élèves en décrochage	2D
94	Accompnt.Pôle emploi	Accompagnement jeunes en terminale (dispositif Pôle emploi)	2D
95	Consolid. STS 24h	Intervention dans des parcours de consolidation STS (24h)	2D
96	Spécialis. pro 24h	Enseignement dans les spécialisations professionnelles (24h)	2D
97	Disp Ambition emploi	Accompagnement post terminale (dispositif Ambition emploi)	2D
98	Lien étab entreprise	Lien établissement entreprise (formation tuteurs stage, BDE)	2D